



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration - Soixante-quatrième session**  
Rome, 9-10 septembre 1998

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE CONTRIBUTION DU FIDA

**À L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE**

DE LA

**RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>CARTE DU PAYS</b>	<b>iv</b>
<b>RÉSUMÉ DU FINANCEMENT</b>	<b>v</b>
<b>NOTE DE PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION DE CONTRIBUTION</b>	<b>vi</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
<b>L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS</b>	<b>1</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	
<b>L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DU MOZAMBIQUE</b>	<b>2</b>
A. Activités préparatoires à l'Initiative en faveur du Mozambique	2
B. Justification de l'allègement de la dette du Mozambique	2
C. Contexte politique, bilan de la pauvreté et situation de l'agriculture	3
D. Endettement du Mozambique	4
E. Le programme du FIDA au Mozambique	5
<b>TROISIÈME PARTIE</b>	
<b>LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA DETTE DU MOZAMBIQUE DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE PPTE</b>	<b>6</b>
A. Mesures à mettre en oeuvre	7
B. Calcul de l'allègement de la dette	8
C. Mécanisme de réduction de la dette du Mozambique à l'égard du FIDA	10
D. Application des modalités d'allègement de la dette du Mozambique à l'égard du FIDA	11
<b>QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION</b>	<b>11</b>

## APPENDICES

<b>I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)</b>	<b>1</b>
<b>II. BASIC FINANCIAL DATA FOR THE IFAD PORTFOLIO IN MOZAMBIQUE (DONNÉES FINANCIÈRES DE BASE RELATIVES AU PORTEFEUILLE DU FIDA AU MOZAMBIQUE)</b>	<b>2</b>
<b>III. KEY STRUCTURAL REFORMS UNDER INTERNATIONAL DEVELOPMENT ASSOCIATION - AND INTERNATIONAL MONETARY FUND-SUPPORTED PROGRAMMES, 1998-99 (PRINCIPALES RÉFORMES STRUCTURELLES DANS LE CADRE DES PROGRAMMES APPUYÉS PAR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT ET LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL, 1998-1999)</b>	<b>3</b>
<b>IV. SOCIAL DEVELOPMENT PERFORMANCE INDICATORS (INDICATEURS DE PERFORMANCE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL)</b>	<b>4</b>
<b>V. NOMINAL AND NET PRESENT VALUE (NPV) OF PUBLIC AND PUBLICLY GUARANTEED DEBT OUTSTANDING, END-DECEMBER 1997 (VALEUR NOMINALE ET VALEUR ACTUELLE NETTE (VAN) DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE ET DE LA DETTE À GARANTIE PUBLIQUE, FIN DÉCEMBRE 1997)</b>	<b>6</b>
<b>VI. PROJECTED IFAD DEBT SERVICE FOR MOZAMBIQUE (PROJECTION DU SERVICE DE LA DETTE DU MOZAMBIQUE À L'ÉGARD DU FIDA)</b>	<b>7</b>
<b>VII. NOMINAL AND NPV-EQUIVALENT PAYMENT STREAMS (FLUX DES PAIEMENTS EN VALEUR NOMINALE ET EN ÉQUIVALENT DE LA VALEUR ACTUELLE NETTE)</b>	<b>8</b>



## **SIGLES ET ACRONYMES**

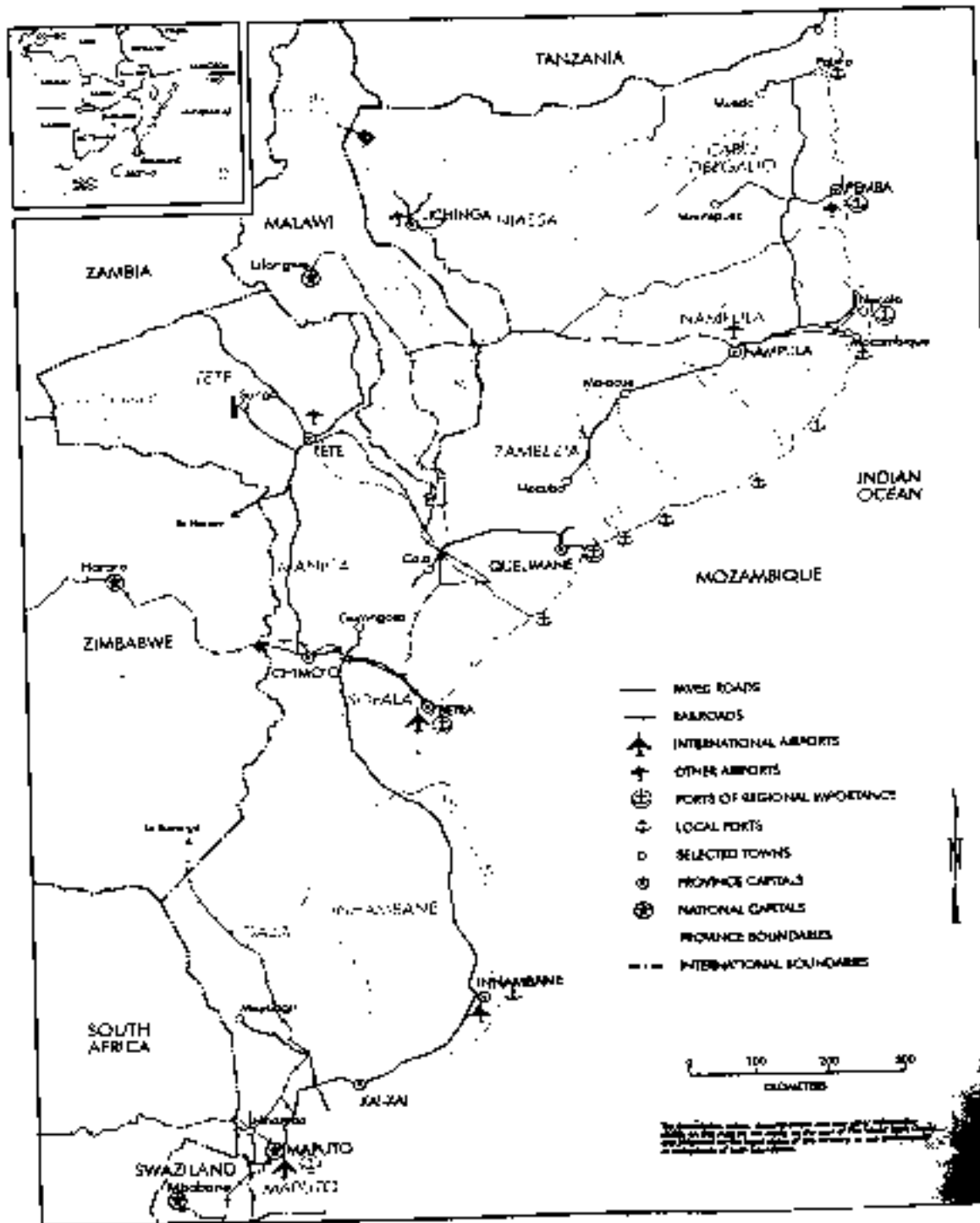
ASIP	Programme d'investissement dans le secteur agricole
BAfD	Banque africaine de développement
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FMI	Fonds monétaire international
IDA	Association internationale de développement
IFI	Institution financière internationale
PPTE	Pays pauvres très endettés
VAN	Valeur actuelle nette
VAN/EX	Ratio de la valeur actuelle nette de la dette par rapport aux exportations

## **GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE**

### **Année budgétaire**

1er janvier - 31 décembre

### CARTE DU PAYS



**Source:** Banque mondiale, Rapport d'évaluation N° 14373-MOZ.

*Les appellations des données qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part du FIDA aucune prise de position quant au tracé des frontières ou des limites, ni quant au statut administratif des territoires.*

## RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

### INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS

#### RÉSUMÉ DU FINANCEMENT

<b>INSTITUTIONS À L'ORIGINE DE L'INITIATIVE:</b>	Association internationale de développement (IDA) Fonds monétaire international (FMI)
<b>BÉNÉFICIAIRE:</b>	République du Mozambique
<b>CONTRIBUTION TOTALE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES (IFI):</b>	526 millions de USD (valeur actuelle nette (VAN))
<b>MONTANT DE LA CONTRIBUTION DU FIDA:</b>	7,7 millions de DTS (VAN) (équivalant approximativement à 10,46 millions de USD (VAN))
<b>MODALITÉ DE LA CONTRIBUTION DU FIDA:</b>	Don
<b>POINT D'ACHÈVEMENT DE L'INITIATIVE PPTE:</b>	Juin 1999
<b>COFINANCEURS:</b>	IDA Banque africaine de développement (BAfD) FMI Autres IFI
<b>MONTANT DU COFINANCEMENT:</b>	IDA: 295,1 millions de USD (VAN) BAfD: 97,5 millions de USD (VAN) FMI: 94,8 millions de USD (VAN) Autres IFI: 28,14 millions de USD (VAN)

## NOTE DE PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION DE CONTRIBUTION

Le relèvement rapide de la production vivrière nationale par les petits exploitants et le processus de libéralisation en cours au Mozambique ont ouvert des opportunités stratégiques qui permettent au FIDA de centrer son action sur la création de revenus à l'intention des petits paysans en renforçant les liens avec le secteur privé. Avec un revenu par tête de 80 USD en 1995, le Mozambique est considéré comme l'un des pays les plus pauvres du monde. Le gouvernement s'est fixé pour objectif social à moyen terme d'améliorer les indicateurs de la pauvreté pour parvenir au moins au niveau de l'Afrique subsaharienne; il a également montré qu'il était fermement résolu à réduire la pauvreté tant dans les villes que dans les campagnes. Toutefois, les acquis encore fragiles des pouvoirs publics en matière d'ajustement, de lutte contre la pauvreté et de gestion de la dette risquent d'être compromis par le poids considérable de la dette du pays.

**Contexte.** A la fin de 1997, l'encours net de la dette du gouvernement se chiffrait à 5,5 milliards de USD en valeur nominale et à 3,3 milliards de USD en valeur actuelle nette. La dette multilatérale constitue environ 25% du total et la dette bilatérale près de 75%. Sans allègement, le montant de la dette et les obligations au titre des remboursements représenteraient près de deux fois le niveau maximum estimé soutenable pour un pays pauvre. En janvier 1998 les autorités mozambicaines et russes sont parvenues à un accord sur l'application de mesures de réduction de la dette du Mozambique à l'égard de l'ex-Union soviétique, ouvrant ainsi la voie aux procédures d'allègement consenties par les créanciers bilatéraux du Club de Paris. En avril 1998, les conseils d'administration de l'IDA et du FMI ont approuvé la participation de leurs institutions respectives à l'Initiative PPTE.

**Dette à l'égard du FIDA.** Le Mozambique serait le quatrième pays à bénéficier d'un allègement de sa dette de la part du FIDA et la VAN totale de la réduction consentie serait la plus importante accordée à ce jour par le Fonds à un pays. L'encours net de la dette du gouvernement à l'égard du FIDA se chiffre à 24,5 millions de DTS (soit 37,86 millions de USD) en valeur nominale tandis que la VAN est estimée à 18,6 millions de USD. Si la réduction de 62,9% convenue au titre de l'Initiative PPTE venait à être appliquée, le montant total de la VAN des créances annulées par le FIDA serait de 10,46 millions de USD.

Les critères de performance retenus pour accorder une aide au titre de l'Initiative PPTE porteront sur la mise en oeuvre des éléments clé du programme de lutte contre la pauvreté mené par le gouvernement, notamment sur des objectifs vérifiables en matière de dépenses de santé et d'éducation, et sur des objectifs spécifiques visant à réduire les disparités régionales dans l'allocation des dépenses sociales. Étant donné que la répartition des dépenses a de tout temps favorisé les zones urbaines et les régions plus prospères, une telle démarche signifie qu'une plus grande part des investissements sociaux iront aux régions défavorisées et aux zones rurales où ils sont le plus nécessaires. Le programme d'investissements dans le secteur agricole visera tout particulièrement à conférer aux petits exploitants une plus grande sécurité de jouissance des terres et des ressources naturelles.

**Application des modalités d'allègement de la dette par le FIDA.** Le portefeuille de projets du FIDA au Mozambique est relativement solide et le gouvernement s'est dans l'ensemble bien acquitté de ses obligations au titre du service de sa dette à l'égard du FIDA. Le montant des remboursements dus par le gouvernement pendant la période d'allègement de la dette (1999-2013) représenterait en moyenne 587 000 USD environ tous les six mois, soit approximativement 1,1 million de USD par an en valeur nominale pour atteindre à la fin la VAN requise de 10,46 millions de USD. Selon ce scénario, le gouvernement ne procéderait à aucun remboursement de





prêt au FIDA pendant près de 13 ans. Afin d'assurer le maintien au sein du gouvernement d'une capacité de gestion de la dette à l'égard du FIDA, il est recommandé de considérer exigible un versement minimal de 35 000 USD au FIDA à la date de chaque échéance semestrielle qui fait l'objet de l'allégement. En incluant ce versement minimal, le montant total de l'allégement requis, soit 10,46 millions de USD en VAN, sera atteint en 2015. Le point d'achèvement auquel le FIDA commencerait à appliquer les mesures d'allégement serait juin 1999.



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE**  
**CONTRIBUTION DU FIDA À**  
**L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DE LA**  
**RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition d'assistance financière à la République du Mozambique, représentant une contribution de 7,7 millions de DTS en VAN (équivalant approximativement à 10,46 millions de USD en VAN afin de réduire la valeur actuelle nette de la dette du Mozambique à l'égard du FIDA dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE).

**PREMIÈRE PARTIE - L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES**  
**PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS**

1. À sa vingtième session tenue en février 1997, le Conseil des gouverneurs a approuvé la participation du FIDA à l'Initiative PPTE au cas par cas<sup>1</sup>. L'Ouganda a été le premier pays en faveur duquel le processus d'allègement de la dette a été lancé<sup>2</sup>, suivi par le Burkina Faso<sup>3</sup>. Le présent document propose les modalités de la participation du FIDA à ce processus pour le Mozambique.
2. L'objectif d'ensemble de l'Initiative PPTE est d'élaborer et de mettre en oeuvre un cadre global et cohérent pour réduire "la valeur actuelle nette" (VAN)<sup>4</sup> de la dette de quelque 22 pays ayant un endettement insoutenable ou critique, pour amener celui-ci à un niveau qui ne compromette pas les réformes économiques et les efforts déployés pour éliminer la pauvreté. On a adopté le concept de VAN parce qu'il fallait un "dénominateur commun" pour évaluer la dette lorsque les taux d'intérêt, les différés d'amortissement et les échéances diffèrent. Les principes directeurs sur lesquels repose l'Initiative précisent qu'elle doit: "a) porter sur l'ensemble de la dette d'un pays et inclure tous les créanciers pour être efficace et juste; b) s'adresser exclusivement aux pays qui ont déjà adopté par le passé des réformes économiques et structurelles, et qui s'efforcent de lutter contre la pauvreté; c) s'appuyer sur les mécanismes existants d'allègement de la dette; d) préserver l'intégrité financière des IFI participantes; et e) permettre le maintien d'un flux de nouveaux financements extérieurs à des conditions favorables appropriées accordées par les IFI et le secteur privé".
3. Pour chaque programme de pays, il y a deux dates clés: le "point de décision" qui est le moment où un accord est conclu entre les IFI et le gouvernement concerné pour ce qui est des objectifs généraux, des modalités et des conditions, et de la date butoir de l'allègement de la dette; et

---

<sup>1</sup> GC 20/L.6.

<sup>2</sup> EB 97/61/R.14/Rev.1.

<sup>3</sup> EB 97/62/R.10/Rev.1.

<sup>4</sup> La VAN est la valeur actuelle d'un flux de trésorerie futur, qui se fonde sur la notion que la valeur d'un montant diminue avec le temps. La VAN est calculée en actualisant le flux de trésorerie nominal à un taux d'actualisation convenable, le plus souvent le coût d'opportunité de l'investissement. Ainsi, le flux de trésorerie nominal est le montant effectif que l'emprunteur doit verser aux dates de remboursement déterminées, tandis que la VAN représente la valeur actuelle cumulative des futurs remboursements après actualisation.

le “point d’achèvement” qui est le moment où l’on examine si les résultats obtenus sont conformes aux objectifs et conditions convenus et où les opérations d’allègement sont déclenchées. Le point d’achèvement, qui se situe entre un et trois ans après le point de décision, est déterminé au cas par cas.

4. La participation du FIDA se justifie du fait que la dette est un problème vital sur lequel il faut se pencher si l’on veut que la pauvreté recule et l’Initiative PPTE offre un cadre général cohérent pour ce faire; elle permettra en outre au FIDA de s’intégrer dans un système susceptible de résoudre la question des arriérés; enfin, elle donnera au FIDA l’occasion d’intervenir dans le dialogue sur le suivi de paramètres relatifs à la pauvreté dans le contexte des résultats enregistrés pendant la période d’ajustement.

## **DEUXIÈME PARTIE - L’INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DU MOZAMBIQUE**

### **A. Activités préparatoires à l’Initiative en faveur du Mozambique**

5. Un document préliminaire sur l’Initiative en faveur du Mozambique a été établi par l’IDA et le FMI (sur les montants versés et non encore versés au titre de la dette fin 1996), à l’intention de leurs conseils d’administration respectifs.

6. En janvier 1998, les autorités mozambicaines et russes ont achevé la première phase de l’apurement des créances russes et examiné l’application des modalités du Mémoire d’accord de septembre 1997 entre la Fédération de Russie et le Club de Paris. Dans ce mémorandum, la Fédération de Russie convenait d’accorder un traitement spécial à un petit nombre de pays, dont le Mozambique, et d’appliquer des conditions de faveur aux arriérés sur la dette postérieure à la date butoir<sup>5</sup>. La participation de la Fédération de Russie à cette opération d’allègement de la dette implique que les créances de tous les pays prêteurs font désormais l’objet d’un traitement équitable. L’allègement de la dette consenti par la Russie a eu pour effet de réduire encore la VAN de la dette totale du Mozambique et marque une étape décisive de l’action internationale plus large qui vise à ramener l’endettement du pays à un niveau soutenable.

7. L’IDA et le FMI ont par la suite révisé les calculs de l’endettement, procédant notamment à une harmonisation plus poussée des données concernant la dette et établissant la date butoir au 31 décembre 1997. Une proposition révisée a été approuvée par les conseils d’administration de l’IDA et du FMI en avril 1998. C’est dans le contexte de ces importants travaux préparatoires qu’ont été établis le cadre général et les objectifs de la participation du FIDA à l’Initiative pour la réduction de la dette du Mozambique.

### **B. Justification de l’allègement de la dette du Mozambique**

8. Pour pouvoir bénéficier de l’Initiative PPTE, les pays doivent répondre à trois critères spécifiques. En premier lieu, ils doivent être membres de l’IDA et habilités à bénéficier de la Facilité d’ajustement structurel renforcée (FASR) du FMI. Avec un niveau de revenu par tête de 80 USD en 1995, le Mozambique est considéré être l’un des pays les plus pauvres du monde et remplit donc ce critère. En second lieu, le pays doit avoir obtenu de bons résultats en matière d’ajustement structurel au cours des trois dernières années. Comme expliqué plus loin, le Mozambique remplit clairement

---

<sup>5</sup> En ce qui concerne les échéances postérieures à la date butoir, la pratique habituelle consiste à ne pas accorder de conditions de faveur à ces règlements.



cette condition. Enfin, le poids de la dette du pays au “point de décision” doit être jugé non soutenable, accusant des ratios élevés VAN de la dette par rapport aux exportations et service de la dette par rapport aux exportations. Ces éléments sont examinés dans les paragraphes 15 à 18 ci-après.

9. Dans le cas spécifique du Mozambique, plusieurs arguments justifient la participation du FIDA. Tout d’abord, le gouvernement s’attache à poursuivre la réforme de ses politiques économiques comme en témoignent les bons résultats du programme d’ajustement structurel qu’il mène depuis plus de cinq ans. En second lieu, le gouvernement a fait preuve d’une volonté résolue de lutter contre la pauvreté à la fois urbaine et rurale. En dépit de ces efforts, après vingt ans de guerre civile presque ininterrompue les besoins de la population sont énormes. Les financements nécessaires pour y répondre dépassent de loin la capacité du pays. Les acquis encore fragiles du gouvernement en matière d’ajustement, de lutte contre la pauvreté et de gestion de la dette risquent d’être compromis par le poids considérable de l’endettement. Enfin, le portefeuille de projets du FIDA au Mozambique est relativement solide et le gouvernement s’est dans l’ensemble bien acquitté de ses obligations au titre du service de sa dette à l’égard du FIDA.

### **C. Contexte politique, bilan de la pauvreté et situation de l’agriculture**

10. Depuis 1987, le gouvernement met en oeuvre un vaste programme de stabilisation économique et de réformes structurelles, qui prévoyait le passage à des politiques favorisant les mécanismes du marché et une forte réduction du secteur public. L’effort d’ajustement, qui a été appuyé par le FMI et l’IDA sous la forme d’une aide financière et technique, a été mené dans la continuité à deux exceptions près qui ont été corrigées à temps, de sorte que le programme d’ajustement a pu être remis sur la bonne voie. Un deuxième arrangement de trois ans approuvé en juin 1996 au titre de la FASR fera l’objet d’un examen à mi-parcours pendant le deuxième semestre de 1998. En février 1997, l’IDA a approuvé un cinquième prêt à l’ajustement, le Troisième crédit au redressement économique.

11. Tous les repères structurels du programme d’ajustement sont observés et la mise en oeuvre procède dans l’ensemble comme prévu. Le programme porte essentiellement sur les domaines suivants: réformes fiscales, financières et commerciales; renforcement de l’administration publique; poursuite des efforts de privatisation; développement du secteur privé; et enfin restructuration des secteurs de l’agriculture, des transports et de l’eau. La réforme de la fonction publique est en cours. Le programme de privatisation est en bonne voie, avec un bilan de plus de 100 petites et moyennes entreprises et quelque 32 grandes entreprises privatisées en 1997. Les services douaniers ont été privatisés en 1997, les préparatifs pour l’introduction d’une taxe à la valeur ajoutée sont en cours; enfin de nouvelles procédures budgétaires en matière de comptabilisation et de suivi ont été introduites.

12. Des succès notables ont été enregistrés en matière de réforme et de stabilisation de l’économie. Tous les objectifs du programme économique 1997/98 sont en passe d’être atteints. La croissance économique, qui a été vigoureuse depuis le lancement du processus d’ajustement en 1987, s’établissait à 8% en 1997. L’inflation a marqué une forte baisse depuis 1995; en 1997 elle était tombée au taux annualisé de 5,8% en fin de période, ce qui la situe largement au-dessous de l’objectif de 14% et représente le chiffre le plus bas enregistré depuis l’indépendance. Le compte des opérations courantes avec l’extérieur s’est raffermi et le taux de change nominal est stable. L’écart entre le taux de change parallèle et celui du marché est maintenant inférieur à 2%.

13. L’agriculture est le principal secteur de l’économie et fournit près de la moitié du PIB. La production provient pour l’essentiel du secteur de la petite agriculture avec des apports plus modestes du secteur des pêches et de l’élevage. Les exportations portent pour l’essentiel sur les produits primaires, les pêches fournissant environ 37% des recettes, et le coton, la noix de cajou et la noix de coco 24%. Malgré le bilan relativement satisfaisant des exportations, la réforme économique et le

redressement ont engendré une forte demande de produits importés et le pays accuse un déficit permanent de sa balance des paiements courants. Le ratio du service de la dette par rapport aux recettes d'exportation a régulièrement dépassé 20% (s'échelonnant entre 22 et 35%), ce qui pèse lourdement sur l'avancement économique du pays.

14. Au moins les deux tiers des Mozambicains vivent dans le dénuement et 90% des pauvres sont des ruraux ou des personnes déplacées des zones rurales pendant la guerre. Quelque 60-70% des familles rurales vivent dans la pauvreté absolue. A moyen terme, l'objectif social du gouvernement est d'améliorer les indicateurs de la pauvreté pour parvenir au moins au niveau de l'Afrique subsaharienne. À cet effet, la stratégie adoptée consiste à: a) promouvoir la croissance dans une optique de réduction de la pauvreté, en appuyant plus particulièrement le développement rural; b) valoriser les ressources humaines en améliorant la fourniture de services sociaux (santé et éducation); c) renforcer la protection sociale à l'intention des groupes les plus démunis et les plus vulnérables. Le tableau I compare divers indicateurs socio-économiques relevés pour le Mozambique et l'Afrique subsaharienne.

**Tableau 1. Comparaison d'indicateurs sociaux pour le Mozambique et l'Afrique subsaharienne**

<i>Indicateurs</i>	<i>Mozambique</i>	<i>Afrique subsaharienne</i>
PNB par tête (USD 1996)	90	490
Espérance de vie à la naissance (ans)	47	52
Mortalité infantile (pour 1000)	134	92
Alphabétisation (% de la population âgée de plus de 15 ans)	60	43
Taux brut de scolarisation primaire (% du groupe d'âge)	62	71

#### **D. Endettement du Mozambique**

15. Le troisième critère d'inclusion dans le programme de l'Initiative PPTE est que le niveau de l'endettement soit resté non soutenable après l'application de toutes les procédures existantes d'allègement de la dette, comme l'annulation ou le rééchelonnement consenti par le Club de Paris. Dans le contexte de l'Initiative PPTE, la dette est considérée comme non soutenable lorsqu'au point de décision le ratio de la VAN de la dette par rapport aux exportations (ci-après désigné par le sigle VAN/EX) dépasse 250% et le ratio service de la dette par rapport aux exportations dépasse 20%. La dette est considérée critique lorsque les ratio VAN/EX et service de la dette/exportations se situent respectivement dans la fourchette 200-250% et 20-25%.

16. Le Mozambique a accumulé depuis la fin des années 80 une dette substantielle qui comprend d'importants montants dus à l'ex-Union soviétique. En 1984 le Mozambique a entamé des démarches auprès de créanciers bilatéraux officiels du Club de Paris et a signé depuis 1987 plusieurs accords de rééchelonnement de la dette avec le FMI, la Banque mondiale et plusieurs donateurs bilatéraux.

17. A la fin de 1997, le montant total de la dette publique et de la dette à garantie publique du Mozambique se chiffrait à 5,5 milliards de USD en valeur nominale et à 3,3 milliards de USD en VAN<sup>6</sup>, dont 25% représentaient la dette multilatérale et 75% la dette bilatérale (voir Appendice V). D'après les estimations figurant dans le Rapport du Président de la Banque mondiale pour le

<sup>6</sup> Se reporter au paragraphe 2 de la page 1 pour une explication de la VAN.

Mozambique<sup>7</sup>, en l'absence de mesures d'allègement de la dette le ratio VAN/EX dans le scénario de référence atteindrait 421% en 1999. Le ratio du service de la dette a oscillé sous l'effet des fluctuations des recettes d'exportation mais il a régulièrement dépassé 20%, qui est l'indicateur de l'endettement critique.

18. La Banque mondiale et le FMI ont estimé que l'endettement du Mozambique correspond largement aux critères d'insoutenabilité, ce qui l'habilite par conséquent à bénéficier d'un allègement dans le cadre de l'Initiative PPTE. La VAN du montant total de l'encours de la dette publique est près de deux fois supérieure au critère de 250% et le ratio du service de la dette dépasse le ratio de 20% malgré plusieurs opérations antérieures de rééchelonnement.

### **E. Le Programme du FIDA au Mozambique**

19. Le FIDA a financé cinq projets au Mozambique dans le cadre de prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification pour un montant total de 69,21 millions de USD (des précisions sur l'aide du FIDA au Mozambique sont données dans l'Appendice II). Deux projets sont actuellement en cours d'exécution et un troisième a pris effet en février 1998. Dans son programme au Mozambique le FIDA a pris en compte trois éléments: la situation de guerre civile qui a duré de 1975 à 1992 et la crise alimentaire qui en a résulté; la nécessité de promouvoir le petit exploitant en tant qu'élément légitime de la scène du développement (alors que la stratégie suivie jusqu'à la fin des années 80 privilégiait les exploitations d'État); et la nécessité d'établir les assises indispensables à des services agricoles destinés aux petits exploitants dès la fin des hostilités.

20. L'aide du FIDA était centrée pendant la première phase sur la distribution d'intrants d'urgence, puis sur le développement institutionnel ciblé à mesure que le pays émergeait de la guerre. La consolidation de la paix a permis de réorganiser les services publics à l'intention des petits exploitants et de conférer davantage de responsabilités aux institutions de la société civile et au secteur privé. La relance très rapide de la production vivrière nationale qui repose sur les petits exploitants ainsi qu'une politique radicale de libéralisation économique ont offert au FIDA la possibilité d'articuler sa stratégie autour d'un nouvel axe privilégiant la création de revenus dans un cadre dont les principaux acteurs sont le secteur privé et les petits exploitants organisés.

21. Dans un contexte où l'autosuffisance alimentaire des ménages progresse, les petits exploitants se tournent de plus en plus vers la production de cultures de rapport pour contourner les goulets d'étranglement du marché céréalier national et se procurer des revenus. Comme l'a démontré la vigueur des secteurs des cultures commerciales pendant la période précédant l'indépendance, le Mozambique est doté d'une excellente base de ressources pour le développement de la production du coton et de la noix de cajou, ainsi que des sous-secteurs du sucre, du tabac, du coprah, des légumes et des agrumes. L'aptitude des petits paysans à exploiter le créneau offert par les cultures commerciales pour accroître leur revenu dépendra de la compétitivité de leurs produits sur les marchés internationaux des denrées de base. Une telle relance exigera d'importants apports de capitaux (pour la production et la transformation), ainsi que des compétences techniques et commerciales.

22. C'est uniquement en associant l'investissement privé à la fourniture de services que les petits exploitants pourront tirer profit du potentiel des cultures commerciales. Cette démarche est déjà mise en pratique à grande échelle dans la ceinture cotonnière du Nord et dans le complexe sucrier (vallée du Zambèze). L'accroissement futur de la production et des revenus des petits exploitants au Mozambique repose sur l'aptitude de ces derniers à participer à ce complexe de cultures

---

<sup>7</sup> Rapport et recommandation du Président de l'Association internationale de développement aux administrateurs sur l'aide à la République du Mozambique au titre de l'Initiative PPTE, 31 mars 1998.

commerciales en rapide expansion mais à de meilleures conditions. Le principal objectif du FIDA dans le pays est d'augmenter la part de bénéficiaire qui revient aux petits exploitants dans la production et les échanges commerciaux. Il ressort d'expériences menées ailleurs que cela est possible, tout en encourageant l'investissement privé qui est le principal moteur de la croissance du secteur agricole dans son ensemble, à condition que le cadre destiné à promouvoir l'apport de capitaux s'avère crédible.

23. Les interventions du FIDA à l'appui de cette stratégie comportent différentes caractéristiques selon les circonstances, mais toutes s'articulent autour des objectifs suivants:

- intégrer les petits producteurs de cultures de rapport aux systèmes commerciaux de crédit par le biais de préinvestissements et d'arrangements de partage des risques du crédit;
- encourager le développement de marchés compétitifs pour les intrants agricoles;
- promouvoir l'organisation commerciale des petits agriculteurs;
- encourager l'investissement public ciblé sur l'infrastructure (transport et communication);
- favoriser la recherche spécialisée et la vulgarisation financées en partie par les producteurs, les transformateurs et les négociants;
- réorganiser l'utilisation des terres communautaires et les droits fonciers, en conjonction avec la distribution de titres fonciers sous condition pour les gros producteurs.

On ne s'attend pas à ce que le gouvernement devienne un important investisseur direct, mais il jouera un rôle essentiel dans la création d'un cadre susceptible d'influer positivement sur les décisions du secteur privé en matière d'investissement. Le poids considérable de la dette actuelle non seulement absorbe une part importante des dépenses publiques qui pourraient être consacrées au développement, mais compromet aussi l'apport de capitaux dont le pays a besoin.

24. L'expérience du FIDA en Ouganda (le premier pays à bénéficier de la participation du Fonds à l'Initiative PPTE) est utile au Mozambique et montre que la mise en oeuvre de la stratégie exposée ci-dessus implique d'importantes modifications structurelles au niveau macro-économique. Elle suppose également un secteur financier stable et suffisamment organisé pour permettre l'ouverture de lignes de crédit à l'intention des producteurs, ainsi que l'application d'une politique explicite quant au rôle du secteur privé et à l'utilisation d'actifs productifs publics et semi-publics. Au Mozambique, ces conditions ne sont pas encore pleinement remplies, malgré les progrès réalisés sur tous les fronts. L'expérience de l'Ouganda permet de conclure que le FIDA et d'autres donateurs peuvent faciliter le processus, une fois que les grandes lignes ont fait l'objet d'un accord de principe. Au Mozambique, l'adhésion à ces grandes orientations gagne rapidement du terrain dans le cadre du processus de l'Initiative PPTE.

### **TROISIÈME PARTIE - LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA DETTE DU MOZAMBIQUE DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE PPTE**

25. Chaque programme de réduction de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE comporte deux aspects: une série de mesures à mettre en oeuvre par le bénéficiaire et l'opération proprement dite d'allègement de la VAN de la dette. Ces éléments ainsi que les incidences de la participation du FIDA sont exposées ci-après.

#### **A. Mesures à mettre en oeuvre**

26. Le gouvernement est convenu des critères de conditionnalité dans les domaines des politiques macro-économiques, du transport, du secteur social (santé et éducation) et des politiques agricoles.





La série complète de conditions et d'indicateurs sociaux qui feront l'objet d'un suivi dans le cadre de l'initiative de réduction de la dette du Mozambique sont brièvement exposés ci-dessous.

27. **Politiques macro-économiques.** L'ensemble des mesures à moyen terme adoptées par le pays vise à parvenir à une croissance économique durable tout en assurant dans le même temps la valorisation des ressources humaines et en réduisant la pauvreté. Bien que la croissance du PIB ait atteint en moyenne 8% en 1997, il est nécessaire d'appliquer une stratégie d'ensemble pour consolider les assises de la croissance et de la lutte contre la pauvreté. Dans le secteur agricole, il sera important de rendre les prix plus incitatifs pour stimuler les cultures de rapport et d'autres produits exportables. Le renforcement des liens entre petits exploitants et opérateurs privés dans les zones rurales est indispensable pour réduire la pauvreté et aller au-delà de l'agriculture de subsistance.

28. Le Mozambique bénéficiera d'un allègement de sa dette en reconnaissance de ses engagements passés en faveur des réformes structurelles et de la lutte contre la pauvreté, qui seront complétées à mesure que les progrès se poursuivent par des actions susceptibles d'être supervisées. Les mesures de réforme et le respect des critères de conditionnalité feront l'objet d'un suivi dans le cadre du programme économique à moyen terme actuellement en cours pour la période 1997-1999. Lors des délibérations sur le troisième accord annuel dans le cadre de la FASR et sur le quatrième crédit au redressement économique, le programme sera révisé au milieu de l'année 1998 et réactualisé pour couvrir la période allant jusqu'à l'an 2000.

29. Les délibérations sur le programme 1998/99 porteront sur les objectifs ci-après du cadre d'action: a) inflation en fin de période de 6-10% en 1998 et 8% en 1999; b) croissance réelle du PIB hors énergie d'environ 6,5% en 1998 comme en 1999; c) réserves internationales brutes correspondant à environ 6,5 mois du montant projeté des importations de biens et services non facteurs en 1998 et à un peu moins de six mois en 1999; et d) remboursement public net au système bancaire s'élevant à 0,4% du PIB en 1998 et 0% en 1999. Le programme se base sur l'hypothèse d'un léger ralentissement de la circulation monétaire pendant les deux prochaines années, en corrélation avec une augmentation de la demande d'argent. Les principales mesures de réforme structurelle de l'économie à mettre en oeuvre figurent à l'Appendice III.

30. **Politiques sociales et investissement.** Les critères de performance sociale pour bénéficier de l'aide au titre de l'Initiative PPTE se fonderont sur la mise en oeuvre des aspects essentiels du programme du gouvernement de réduction de la pauvreté. L'accent sera mis sur l'allocation de ressources suffisantes dans le budget pour les dépenses renouvelables de santé et d'éducation, sur l'exécution des budgets de la santé et de l'éducation tels que programmés et sur une meilleure hiérarchisation des dépenses grâce à l'élaboration d'un programme intégré de dépenses sectorielles. L'Appendice IV récapitule les indicateurs du développement social et les objectifs en matière de santé et d'éducation qui feront l'objet d'un suivi au titre de l'Initiative PPTE. Des progrès satisfaisants dans la réalisation de ces objectifs constituent la condition à satisfaire pour parvenir au point d'achèvement. Le suivi sera exercé dans le contexte des opérations de prêt en cours et nouvelles de l'IDA et par le biais de contacts réguliers avec les autorités.

31. L'initiative d'allègement de la dette appuiera les objectifs de réduction de la pauvreté que s'est fixé le gouvernement en débloquent des fonds affectés au service de la dette pour d'autres postes, afin notamment d'accroître les dépenses publiques et de financer les réformes dans les secteurs sociaux. Une part croissante du budget est déjà allouée aux secteurs prioritaires de la santé et de l'éducation. En outre, des objectifs spécifiques ont été établis pour réduire les disparités régionales dans l'allocation des dépenses sociales, élargir l'accès à l'enseignement primaire, accroître les effectifs et les taux d'utilisation des structures de soins de santé primaire. Étant donné que la répartition des dépenses a de tout temps favorisé les zones urbaines et les régions plus prospères, une



telle démarche signifie implicitement qu'une plus grande part des investissements sociaux iront aux régions défavorisées et aux zones rurales où ils sont les plus nécessaires.

32. La stratégie vise à recentrer les dépenses publiques sur la pauvreté, en mettant l'accent sur la justification de l'emploi des fonds, en transférant davantage de responsabilités aux unités décentralisées chargées de la prestation de services sociaux et en réduisant les effectifs et les crédits de fonctionnement dans certains secteurs pour permettre le recrutement dans des domaines sociaux prioritaires (il s'agit notamment de redistribuer à l'enseignement primaire des ressources allouées à l'enseignement supérieur, particulièrement en zones rurales, et de réduire le financement des hôpitaux urbains au profit des dispensaires ruraux).

33. Un élément central de la stratégie de lutte contre la pauvreté adoptée par le gouvernement est la promotion du **développement agricole et de la gestion des ressources naturelles**. Le gouvernement prévoit de commencer à mettre en oeuvre un programme d'investissement dans le secteur agricole en 1998. Ce programme visera à améliorer l'efficacité de la fourniture de services publics (recherche, vulgarisation, prévention des maladies) et de la réglementation (quarantaines, gestion des terres, des forêts et de la faune et de la flore sauvages). Il s'attachera aussi à renforcer la sécurité foncière des petits exploitants et leur accès aux ressources naturelles, tout en augmentant leurs revenus provenant de la production de cultures de rapport en améliorant l'infrastructure rurale et en élargissant l'accès au marché et à l'information commerciale. Dans le même temps, des réformes et des investissements dans le **secteur des transports** visent également à stimuler une croissance rapide dans les zones rurales par la réduction des coûts de transport, tout en mettant en place les conditions permettant d'accroître les recettes en devises.

## B. Calcul de l'allégement de la dette

34. Le calcul de l'allégement de la dette est nécessairement approximatif puisqu'il repose sur des projections des obligations au titre de la dette, souvent estimées avant que les prêts ne soient entièrement décaissés et que l'harmonisation des calendriers de remboursement établis par l'institution concernée ne soit achevée. Les estimations de la dette et le calcul de l'allégement ne représentent pas une "comptabilisation" des obligations de remboursement du crédit du gouvernement concerné mais devraient être considérées comme une estimation précise des montants effectifs. La méthode de calcul de la VAN et le pourcentage de réduction permettant d'arriver à l'allégement décidé sont les mêmes pour tous les créanciers, y compris le FIDA.

35. La contribution du FIDA est calculée comme suit: la Banque mondiale et le FMI estiment le montant total de l'ensemble de la dette au futur point d'achèvement, sur la base des décaissements projetés et des remboursements attendus du pays. Ensuite, on procède à l'estimation de ce qui serait un niveau soutenable d'endettement pour le pays. Afin d'évaluer sur une base commune la dette à l'égard de chaque institution dont les dates d'échéance et les calendriers d'amortissement diffèrent, toutes les obligations futures sont estimées en VAN<sup>8</sup>. Enfin, on procède à l'évaluation du pourcentage de réduction nécessaire pour ramener les futures obligations au titre de la dette à des niveaux soutenables pour le pays. Pour assurer à tous les créanciers multilatéraux un traitement équitable, ce pourcentage de réduction est appliqué unilatéralement par chaque créancier multilatéral aux montants en VAN dus par le pays concerné. Cela permet à chaque institution d'arriver au montant d'allégement qu'elle consentira. De manière générale le montant de cet allégement est assez proche des estimations initiales de la Banque mondiale et du FMI mais il est rare que les deux chiffres soient exactement les mêmes. Dans le cas du Mozambique, le pourcentage de réduction appliqué à la VAN de l'encours de la dette multilatérale est de 62,9%. Ce niveau de réduction relativement élevé est nécessaire pour ramener le poids de la dette du pays à un niveau soutenable.

---

<sup>8</sup> Pour une brève explication de la VAN, se reporter à la note 4 au bas de la page 1.

36. Les montants en valeur nominale et en VAN de l'encours de la dette à garantie publique pour le Mozambique sont récapitulés au tableau 2 qui est suivi d'une explication sur la manière dont ces chiffres ont été établis. La dernière ligne du tableau indique l'allègement total qui sera accordé par les donateurs multilatéraux ainsi que le montant du FIDA et sa part relative. On trouvera des données plus détaillées dans les appendices pertinents.

**Tableau 2. Récapitulation de l'allègement estimatif de la dette du Mozambique**

	(en millions de USD)			% du FIDA dans la dette multilatérale
	Dette publique totale	Dette multilatérale	Part du FIDA	
Valeur nominale	5 526,30	1 813,60	37,86	2,1
VAN	3 304,80	837,20	16,63	2,0
Réduction de 62,9% de la VAN		526,60	10,46	2,0

37. **Calcul de la valeur de l'allègement consenti par le FIDA.** Au titre de l'Initiative PPTE, la VAN de la valeur nominale du flux des futurs remboursements est calculée sur l'encours net des montants décaissés (c'est-à-dire les décaissements bruts moins les remboursements). L'Appendice VI présente le détail des calculs de la VAN de l'encours des décaissements du FIDA pour le portefeuille du Mozambique. Le FIDA a approuvé cinq prêts au Mozambique, dont deux sont clos, deux sont en cours de décaissement et un n'a pris effet qu'en février 1998 (et n'est par conséquent pas pris en compte dans les calculs de la dette). Les engagements au titre du principal s'élevaient au total à 39,06 millions de DTS, dont 28,0 millions de DTS (soit 71,7%) étaient décaissés au 31 décembre 1997<sup>9</sup>. Trois prêts, deux clos et un en cours, ont une échéance de 50 ans et sont assortis d'une commission de service de 1%, tandis que l'autre prêt en cours a une échéance de 40 ans et est assorti d'une commission de service de 0,75%. Tous ont un différé d'amortissement de dix ans et le remboursement du principal des deux prêts clos a déjà commencé. Les remboursements au titre du principal des deux prêts en cours commenceront en 2003 pour l'un et en 2004 pour l'autre.

38. Les deux prêts clos sont intégralement décaissés et les deux en cours étaient décaissés à hauteur de 30% et de 8,5% au 31 décembre 1997. À cette même date, les remboursements du gouvernement au FIDA au titre du principal représentaient 3,09 millions de DTS sur les 28,0 millions de DTS décaissés, de sorte que l'encours net de la dette à l'égard du FIDA se montait à 24,9 millions de DTS en valeur nominale.

39. Le calcul de la VAN pour estimer l'allègement de la dette que doit consentir le FIDA se fonde sur le montant non remboursé de 24,9 millions de DTS (soit 37,86 millions de USD) en valeur nominale. Pour établir la VAN de ce montant nominal on a utilisé les paramètres suivants: la méthodologie Excel pour le calcul de la VAN; un facteur d'actualisation semestrielle basé sur le DTS de 3,03%<sup>10</sup> (parce que les remboursements au FIDA sont programmés sur une base semestrielle); et le taux de change de 1 DTS = 1, 35135 USD (taux de décembre 1997 fourni par la banque mondiale) pour les calculs en USD (puisque les chiffres de la banque mondiale et du FMI sont exprimés en dollars des États-Unis). Compte tenu de ces paramètres, la VAN de l'encours total de la dette à l'égard du FIDA est estimée au 31 décembre 1997 à 12,3 millions de DTS, soit 16,63 millions de USD.

<sup>9</sup> Les totaux sont calculés sur les montants révisés des prêts après annulation.

<sup>10</sup> Facteur d'actualisation fourni par la Banque mondiale.



40. Pour calculer la valeur en dollars de la contribution du FIDA à l'opération d'allégement de la dette, on a appliqué le pourcentage d'allégement de 62,9% convenu pour le Mozambique à la VAN du montant total dû au FIDA de 16,63 millions de USD, ce qui chiffre l'allégement accordé par le FIDA à 10,46 millions de USD. Ce montant de réduction de la dette est subordonné à la réalisation par le pays du programme d'ajustement exposé dans le dernier document de l'IDA relatif à l'Initiative PPTE.

41. **Calcul de la part d'allégement de la dette multilatérale revenant au FIDA.** À la fin de 1997, la VAN de l'encours total de la dette publique s'établissait à 3 304, 8 millions de USD, dont 837,2 millions de USD étaient dus à des créanciers multilatéraux<sup>11</sup>. L'Appendice V présente la ventilation de cette dette par donateur en valeur nominale et en valeur actuelle nette. La part de l'allégement de la dette consenti par les créanciers multilatéraux serait de 62,9% de la VAN de la dette multilatérale au point de décision - soit un montant de 526 millions de USD. La VAN de l'encours de la dette du Mozambique à l'égard du FIDA est de 16,63 millions de USD; la part du FIDA dans l'encours total de la dette publique (y compris dette à garantie publique et dette détenue par les particuliers) représente 0,5%, et dans la dette multilatérale 2,1%. Aux fins de comparaison, la part du FIDA dans la dette multilatérale du Burkina Faso était de 1,9% et de 2,1% pour l'Ouganda.

42. Dans ce scénario, au point d'achèvement proposé qui est juin 1999 (déjà approuvé par les conseils d'administration de la Banque mondiale et du FMI), le coût de l'abaissement projeté du ratio VAN/EX de 421% à 250% en 1999 serait de 526 millions de USD en VAN pour les créanciers multilatéraux. Les contributions de l'IDA et du FMI seraient respectivement de 295 millions de USD et 95 millions de USD et celle du FIDA serait de 10,46 millions de USD. À la suite de ces mesures d'allégement, la banque mondiale et le FMI estiment que le ratio VAN/EX du Mozambique baissera d'environ 421% à quelque 250% à la mi-1999 et que le ratio du service de la dette se stabilisera autour de 22% à cette même date pour diminuer progressivement à moins de 20%.

43. Comme les coûts d'allégement de la dette exposés plus haut reposent sur des prévisions macro-économiques sur plusieurs années, certains écarts pourront se produire. Néanmoins les niveaux maximum d'engagement sont fixés par chacune des institutions multilatérales participantes au point de décision. Selon les procédures de l'Initiative PPTE, en cas d'une détérioration du ratio de référence VAN/EX de 10% ou plus au point d'achèvement, les institutions participantes seront informées de la situation et invitées à réévaluer les niveaux de financement qu'elles avaient envisagés à l'origine. Toutefois le seul niveau d'engagement obligatoire est celui convenu au point de décision.

### **C. Mécanisme de réduction de la dette du Mozambique à l'égard du FIDA**

44. Chacune des IFI participantes ne sera responsable que de la réduction de la dette du Mozambique envers elle (c'est à dire que le FIDA ne sera responsable que de la réduction de sa part de la dette totale du Mozambique), et utilisera pour ce faire le mécanisme qui lui convient le mieux. Dans le cadre de l'Initiative, la réduction de la dette prend la forme d'un abandon par les créanciers multilatéraux d'une partie de leurs créances imputées sur les futurs paiements du pays au titre du service de sa dette. L'allégement de la dette consenti par le FIDA se fera par le biais du mécanisme adopté par le Conseil d'administration à sa soixante-deuxième session (décembre 1997) et ratifié par le Conseil des gouverneurs à sa vingt et unième session (février 1998). Aucune réduction de la dette du Mozambique à l'égard du FIDA n'interviendra:

a) avant le point d'achèvement convenu dans le cadre de l'Initiative pour le Mozambique (juin 1999). L'IDA et le FMI s'assureront du respect des conditions vérifiables fixées pour

<sup>11</sup> Pour l'harmonisation de la dette du Mozambique, les calculs se sont fondés sur l'encours de la dette au 31 décembre 1997.

l'allègement de la dette comme indiqué ci-dessus et feront rapport aux institutions financières participant à l'Initiative pour le Mozambique le 31 mars 1999 au plus tard;

- b) tant que le Mozambique n'aura pas rempli les conditions nécessaires au démarrage de la procédure d'allègement de la dette par l'IDA et le FMI dans le cadre de l'Initiative.

#### **D. Application des modalités d'allègement de la dette du Mozambique à l'égard du FIDA**

45. La valeur nominale des remboursements semestriels dus par le gouvernement pendant la période d'allègement de la dette (1999-2013) représente en moyenne 587 000 USD par versement, soit environ 1,1 million de USD par an, pour atteindre la VAN requise de 10,46 millions de USD. Selon ce scénario, le gouvernement ne procéderait à aucun remboursement de prêts au FIDA pendant près de treize ans. Afin d'encourager le maintien au sein du gouvernement d'une capacité de gestion de la dette à l'égard du FIDA, il est recommandé de considérer exigible un versement minimal de 35 000 USD au FIDA à la date de chaque échéance semestrielle qui fait l'objet de l'allègement. En incluant ce versement dans les calculs, la VAN totale requise, soit 10,46 millions de USD, sera atteinte en 2015.

#### **QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION**

46. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la réduction proposée de la dette du Mozambique à l'égard du FIDA dans le cadre de l'Initiative PPTE pour le Mozambique en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: qu'une fois que la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International auront déclaré au point d'achèvement (juin 1999) que la République du Mozambique a rempli les conditions fixées pour l'allègement de sa dette dans le cadre de l'Initiative PPTE:

le Fonds réduise la valeur de la dette du Mozambique à son égard en annulant les obligations du Mozambique au titre du service de sa dette au FIDA (principal et commissions de service) à mesure qu'elles deviennent exigibles après le point d'achèvement et dans la limite de 12 380 000 DTS (approximativement 16 630 000 USD) en valeur nominale et de 10 460 000 USD en valeur actuelle nette; et

le gouvernement verse au FIDA un montant minimal de 35 000 USD au titre du service de sa dette à chacune des échéances semestrielles.

Le Président  
Fawzi H. Al-Sultan



## COUNTRY DATA

## MOZAMBIQUE

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 1994 1/</b>	<b>784</b>	<b>GNP per capita (USD) 1995 2/</b>	<b>80</b>
<b>Population (million) 1995 1/</b>	<b>16</b>	<b>Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1985-95 2/</b>	<b>3.6</b>
<b>Population density (population per km<sup>2</sup>) 1995 1/</b>	<b>21</b>	<b>Average annual rate of inflation, 1985-95 2/</b>	<b>52.2</b>
<b>Local currency</b>	<b>Metical</b>	<b>Exchange rate: USD 1 =</b>	<b>MZM 11 590</b>
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual rate of growth) 1980-95 1/	1.9	GDP (USD million) 1995 1/	1 469
Crude birth rate (per thousand people) 1995 1/	44	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1980-90	-0.2
Crude death rate (per thousand people) 1995 1/	18	1990-95	7.1
Infant mortality rate (per thousand live births) 1995 1/	113		
Life expectancy at birth (years) 1994 3/	46.0	Sectoral distribution of GDP, 1995 1/	
Number of rural poor (million) 1/	n.a.	% agriculture	33
Poor as % of total rural population 1/	n.a.	% industry	12
Total labour force (million) 1995 1/	8	% manufacturing	n.a.
Female labour force as % of total, 1995 1/	48	% services	55
<b>Education</b>		Consumption, 1995 1/	
Primary school enrolment (% of age group total) 1993 1/	60	Government consumption (as % of GDP)	20
Adult literacy rate (% of total population) 1994 3/	39.5	Private consumption (as % of GDP)	75
<b>Nutrition</b>		Gross domestic savings (as % of GDP)	
Daily calorie supply per capita, 1992 3/	1 680		5
Index of daily calorie supply per capita (industrial countries=100) 1992 3/	54	<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Prevalence of child malnutrition (% of children under 5) 1989-95 1/	n.a.	Merchandise exports, 1995 1/	169
		Merchandise imports, 1995 1/	784
		Balance of trade	- 615
<b>Health</b>		Current account balances (USD million)	
People per physician, 1993 1/	36 225	before official transfers, 1995 1/	n.a.
People per nurse, 1993 1/	4 937	after official transfers, 1995 1/	n.a.
Access to safe water (% of population) 1990-96 3/	63	Foreign direct investment, 1995 1/	36
Access to health service (% of population) 1990-95 3/	39	Net workers' remittances, 1995 1/	n.a.
Access to sanitation (% of population) 1990-96 3/	54	Income terms of trade (1987=100) 1995 1/	120
<b>Agriculture and Food</b>		<b>Government Finance</b>	
Cereal imports (thousands of metric tonnes) 1994 1/	496	Overall budget surplus/deficit (as % of GDP) 1994 1/	n.a.
Food imports as percentage of total merchandise imports 1993 1/	n.a.	Total expenditure (% of GDP) 1994 1/	n.a.
Fertilizer consumption (hundred grams of plant nutrient per arable ha) 1994/95 1/	22	Total external debt (USD million) 1995 1/	5 781
Food production index (1989-91=100) 1995 1/	109	Total external debt (as % of GNP) 1995 1/	339.9
Food aid in cereals (thousands of metric tonnes) 1994-95 1/	320	Total debt service (% of exports of goods and services) 1995 1/	35.3
<b>Land Use</b>		Nominal lending rate of banks, 1995 1/	
Agricultural land as % of total land area, 1994 1/	60	Nominal deposit rate of banks, 1995 1/	n.a.
Forest and woodland area (km <sup>2</sup> thousand) 1990 1/	173		
Forest and woodland area as % of total land area, 1990 1/	22		
Irrigated land as % of arable land, 1994 1/	3.4		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 1997

2/ World Bank, *Atlas*, 1997

3/ UNDP, *Human Development Report*, 1997



## APPENDIX II

**BASIC FINANCIAL DATA FOR THE IFAD PORTFOLIO IN MOZAMBIQUE****Loan 093-MZ: National Programme for Food Production in the Cooperative and Family Sector**

Initiating Institution: IFAD

Cooperating Institution: United Nations Office for Project Services (UNOPS)

Approved 1982, closed 1986

Original loan amount: SDR 17.7 million

Disbursement (final): SDR 17.7 million(100%)

**Loan SRS 008-MZ: Second Agricultural Rehabilitation Project**

Initiating Institution: IFAD

Cooperating Institution: World Bank-IDA

Approved 1987, closed 1996

Revised loan amount: SDR 8.3 million

Grant amount: SDR 800 000

Disbursement (final): loan SDR 8.3 million (100%) and grant SDR 784 000 (98%)

**Loan 334-MZ: Nampula Artisanal Fisheries Project**

Initiating Institution: IFAD

Cooperating Institution: UNOPS

Approved 1993, effective 1994

Loan amount: SDR 4.35 million

Disbursement as of 02.05.98: SDR 1.4 million (32%)

**Loan 359-MZ: Niassa Agricultural Development Project**

Initiating Institution: IFAD

Cooperating Institution: World Bank-IDA

Approved 1994, effective 1994

Loan amount: SDR 8.8 million

Disbursement as of 02.05.98: SDR 880 000 (10%)

**Loan 432-MZ: Family Sector Livestock Development Programme**

Initiating Institution: IFAD

Cooperating Institution: UNOPS

Approved 1996, effective 1998

loan amount: SDR 13.45 million

grant amount: SDR 65 000

Disbursement as of 02.05.98: None

**Total Assistance, SDR: SDR 53.5 million, of which SDR 52.6 million in loans and SDR 865 000 in grants.**

**Total Assistance, USD: USD 69.21 million, of which USD 68.21 million in loans and USD 1 million in grants.**





---

**KEY STRUCTURAL REFORMS UNDER INTERNATIONAL DEVELOPMENT  
ASSOCIATION AND INTERNATIONAL MONETARY FUND-SUPPORTED  
PROGRAMMES, 1998-99**

---

<b>Policy Measures</b>	<b>Expected Date of Completion</b>
<b>1. Privatization and public enterprise reform</b>	
Complete privatization of large enterprises under the Technical Unit for the Rehabilitation of Enterprises	Mid-1998
Complete privatization of small and medium enterprises	Mid-1999
Establish a private oil importing company to replace the State-owned oil company	Mid-1998
Privatize the management of five major water companies	End-1998
Concessioning of the public railroad company's ports and railways	1998-99
<b>2. Fiscal reform</b>	
Introduce a value added tax (VAT)	July 1998
Revise personal and corporate taxes	Mid-1998
Reduce dispersion of import duties	1998-99
Develop a medium-term expenditure framework	End-1998
<b>3. Civil service reform</b>	
Finalize a new career stream and compensation structure	June 1998
Complete salary decompression according to new structure	April 1999
<b>4. Social sector reforms and poverty</b>	
Approve integrated sector expenditure programme for education	End-1998
Review ongoing health sector recovery programme	April 1998
Increase the shares of health and education in the recurrent budget	1998-99
Complete poverty assessment and action plan	End-1998

---



## SOCIAL DEVELOPMENT PERFORMANCE INDICATORS

Objective	Verifiable Indicator	Means of Verification	Target
<b>A. Health</b>			
1. Increase public spending in health sector	Share of health in total recurrent expenditures	Budget allocation and execution data Ministry of Planning and Finance (MPF)	Increase to 7.8% in 1997 and 8% in 1998. Future increases consistent with medium-term expenditure framework
2. Improve monitoring of spending in the health sector	Systematic monitoring of internally-and externally-financed expenditures	Install pilot and information system by 1998 (Ministry of Health (MOH) and MPF)	Annual reports on estimates of executed expenditures
3. Increase the efficiency and effectiveness of expenditures in the health sector	Implementation of sector expenditure programme adopted in late 1995	Regular monitoring (MOH)	Annual reports completed in June of every year
		Review of the Programme (MOH)	Joint review with donors by April 1998
		Prepare action plan to correct identified problems (MOH)	Start implementation by January 1999
4. Increase access to basic health services, especially in rural areas	Service unit per inhabitant *	Semi-annual monitoring (MOH)	Increase from 2.64 in 1996 to 3.93 in 2000
	Vaccination coverage	Annual monitoring (MOH)	Increase child vaccination coverage from 58% in 1996 to 80% in 2000
	Coverage of first-level health facilities per inhabitant	Annual monitoring (MOH)	Decrease geographical inequity index** from 3.6 in 1996 to near 1 in 2000
5. Increase quality of health services	Proportion of first-level facilities staffed by trained personnel	Annual monitoring data (MOH)	Increase to cover 95% in 2000, from 70% in 1995
	Proportion of first-level facilities properly stocked with essential Drugs Programme Kit	Annual monitoring data (MOH)	Increase from 40% in 1996 to 80% in 2000
6. Increase sustainability of health expenditures over the medium term	Cost-recovery	Preparation and formal approval of new user fees legislation and annual adjustment of user fees to reflect inflation	Increase the share of receipts in recurrent health expenditure to 10% by 2000, from 2% in 1995
	Cost-sharing	Formulation of cost-sharing strategy (MOH)	Complete cost-sharing strategy by January 1999

\* Measured in terms of "service units", which is a weighted sum of in-patient days, hospital deliveries, vaccination doses, outpatient consultations, and mother and child health visits.

\*\* This index is defined as the number of health units servicing the 25% most-favoured population, divided by the number of units servicing the 25% least-favoured population.



Objective	Verifiable Indicator	Means of Verification	Target
<b>B. Education</b>			
1. Increase public spending in education	Share of education in total recurrent expenditures	Budget allocation and execution data (MPF)	17% in 1997, 18% in 1998. Future increases consistent with medium -term expenditure framework
2. Improve monitoring of spending in education	Installation of information system to monitor internally- and externally-financed expenditures	Annual reports on estimates of executed expenditures (Ministry of Education (MOE) and MPF)	Installation of information system by 1998
3. Increase effectiveness and efficiency of public expenditures in education	Develop an integrated sector expenditure in coordination with donors	Education Sector Strategy and Public Expenditure Review (MOE)  Education Sector Expenditure Programme (MOE)	Complete by mid-1998  Approval by World Bank in 1998
4. Increase access to primary education	Gross admission rate  Gross enrolment rate	Annual monitoring data (MOE)  As above	Increase to 82-86% in 2000, from 75% in 1996  Increase to 79% in 2000, from 62% in 1996
5. Improve quality of primary education	Share of qualified teachers  Pupil: teacher ratio  Content of curriculum	Annual monitoring data (MOE)  Semi-annual monitoring data (MOE)  Annual revisions (MOE) and United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization	Maintain at least at 70% throughout  No higher than 60 throughout  Complete revision by year 2000
6. Increase internal efficiency of primary	Repetition rate  Drop-out rate  Completion rate	Semi-annual monitoring data (MOE)  As above  As above	Reduce to 27-29% by 2000, from 33% in 1996  Reduce to 5-6% by 2000, from 8% in 1996  Increase to 10% by 2000, from 6% in 1996

APPENDIX V

**NOMINAL AND NET PRESENT VALUE (NPV) OF PUBLIC AND  
PUBLICLY GUARANTEED DEBT OUTSTANDING, END-DECEMBER 1997**

	Nominal debt at end-1997			NPV of debt at end-1997			62.9% of NPV at a decision point
	USD millions	Percent of total debt	Percent of multilateral debt	USD millions	Percent of total debt	Percent of multilateral debt	Estimate
<b>Total</b>	<b>5 526.30</b>	<b>100%</b>		<b>3 304.80</b>	<b>100%</b>		
<b>Multilateral creditors</b>	<b>1 813.60</b>	<b>32.8%</b>		<b>837.2</b>	<b>25.3%</b>	<b>100%</b>	<b>526.60</b>
IDA 1/	1 162.50	21.0%	64.1%	469.2	14.2%	56.0%	295.13
African Development Bank Group 1 of which AfDB 2/	347.3	6.3%	19.1%	155.1	4.7%	18.5%	97.56
AfDB	38.9	0.7%	2.1%	44.9	1.4%	5.4%	28.24
AfDB	308.5	5.6%	17.0%	110.2	3.3%	13.2%	69.32
IMF 1/	189.4	3.4%	10.4%	150.8	4.6%	18.0%	94.85
<b>IFAD 1/**</b>	<b>33.6</b>	<b>0.6%</b>	<b>1.9%</b>	<b>16.1</b>	<b>0.5%</b>	<b>1.9%</b>	<b>10.13</b>
European Investment Bank 3/ 4/	33.5	0.6%	1.8%	18.7	0.6%	2.2%	11.76
Arab Bank for the Economic Development of Africa (BADEA) 3/	18.5	0.3%	1.0%	13.0	0.4%	1.6%	8.18
OPEC Fund 3/	14.8	0.3%	0.8%	9.7	0.3%	1.2%	6.10
Nordic Development Fund 1/	14.1	0.3%	0.8%	4.6	0.1%	0.55%	2.89
<b>Bilateral creditors</b>	<b>3 712.70</b>	<b>67.2%</b>		<b>2 467.60</b>	<b>74.7%</b>		
Paris Club	2 798.80	50.6%		2 069.70	62.6%		
of which Russian Federation 5/	516.9	9.4%		294.9	8.9%		
Non-Paris Club Official Bilateral	733.6	13.3%		272.5	8.2%		
Commercial	180.4	3.3%		125.4	3.8%		
Memorandum item:		0.0%					
Private non-guaranteed debt	1 912.5	34.6%					

Source: Report and Recommendation of the President of IDA on Assistance to Mozambique under the HIPC DI, Report No. P7231-MOZ, 31 March 1998.

1/ Figures are based on reconciled end-1996 data and creditor records for disbursements in 1997.

\*\* IFAD estimates were provided to the World Bank at an early stage of the discussions and have been superseded by the calculations provided in this document. There are however only slight differences between the estimates in this table and the final amounts to be accorded.

2/ Includes Nigerian Trust Fund.

3/ Estimates based on reconciled 1996 figures.

4/ Includes European Fund for Economic Development.

5/ Assumes an upfront discount of 80% on all claims disbursed before 1992 and a rescheduling of pre-cut-off date claims on Naples terms at end-1997, with a 67% NPV reduction. Further action on post-cut-off date debt is assumed in 1998, only.



